

ASSEMBLÉE NATIONALE26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 187

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 13

À l'alinéa 130, supprimer les mots :

« dont ils relèvent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.